



Sartrouville, le 1 février 2017

Objet : refonte de l'offre RER A/L3

Tout au long de l'année 2016 et début 2017, ont eu lieu des réunions de concertation sur les scénarios proposés par les opérateurs pour la refonte de l'offre sur les lignes RER A et L3.

Nous nous félicitons de cette concertation menée sous l'égide du Stif à laquelle nous avons participé régulièrement avec les élus du territoire et les autres associations d'usagers, notamment celles regroupées au sein de l'Association des usagers des transports (AUT) d'Ile-de-France.

Le conseil du Cadeb, réuni le 31 janvier, émet les observations suivantes

Branche Cergy/Poissy

- Nous partageons le constat que la grille théorique actuelle ne fonctionne pas et acceptons une réduction modérée du nombre de trains. Toutefois, cet allègement de desserte sur RER A / L3 ne peut être acceptable que si les exploitants s'engagent sur des gains significatifs de régularité. Ceux-ci devront être contrôlés régulièrement par des comités de ligne réunissant élus et associations d'usagers. De plus, il est indispensable de prévoir une clause de revoyure au bout de 6 mois pour faire le point et modifier l'offre si nécessaire.
- Nous sommes **favorables, comme proposé, à un arrêt de tous les trains** à Houilles/Carrières-sur-Seine et Maisons-Laffitte
- Toutefois, en l'état, **la grille proposée est inacceptable** car elle ne tient pas compte des flux constatés (beaucoup plus de voyageurs sur la branche Cergy que vers Poissy) ; nous demandons une modification pour faire circuler plus de rames vers Cergy que sur Poissy, déjà bien desservi par ailleurs (ligne J), tout en étant conscients de la plus grande difficulté de mise en œuvre pour les exploitants.

Heures creuses de semaine :

- Le rétablissement proposé de la liaison avec Paris Saint-Lazare va dans le bon sens. Toutefois, la cadence d'un train par heure nous paraît **notoirement insuffisant** et nous demandons un rythme de 3 trains par heure, au-delà de Nanterre Université, en direction de Cergy (ou Maisons-Laffitte). La liaison directe a disparu en 2008, afin de faire circuler davantage de RER A sur la branche Cergy et de maintenir des sillons pour le fret sur le pont de Maisons-Laffitte. Notre collectif avait réuni à l'époque plus de 5000 signatures, qui ont été déposées au Stif, en faveur du maintien de cette liaison. En effet, plusieurs catégories d'usagers de la ligne en provenance de Cergy, et notamment ceux des gares de Maisons-Laffitte, Sartrouville et Houilles- Carrières, se trouvent pénalisés : étudiants de la faculté de Nanterre, et salariés en horaires décalés ou à temps partiel désirant se rendre dans l'une des gares situées entre Nanterre Université et Paris Saint-Lazare , etc.



Période d'été

- En période d'été, un rythme de deux trains par heure vers Cergy est **notoirement insuffisant** ; nous proposons trois trains par heure au minimum pour desservir toutes les gares de la ligne.

Branche Saint-Germain-en-Laye

- Nous sommes **favorables, comme proposé, à un arrêt de tous les trains** à Chatou/Croissy-sur-Seine et le Vésinet centre, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de rames ayant terminus à Saint-Germain-en-Laye, rendu possible grâce à une meilleure gestion du retournement dans cette gare.

Dispositions générales

Pour que la refonte de la grille ait des effets bénéfiques notables pour les usagers, il est indispensable qu'elle soit couplée avec :

- La mise en place d'une gestion commune du RER A entre la SNCF et la RATP
- La réalisation des travaux prévus au schéma directeur du RER A, et notamment ceux permettant les retournements (création d'une 4ème voie à Cergy Pontoise)
- La suppression de la relève à Nanterre Préfecture,

Adopté à l'unanimité par le conseil du Cadeb réuni le 31 janvier 2017